

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS
1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

FONDS RÉGIONS RURALITÉ VOLET 2
Soutien à la compétence de développement local et
régional



AVRIL 2025

PRÉSENTATION

Le Fonds régions ruralité (FRR) a remplacé, en avril 2020, le Fonds de développement des territoires 2015-2020. Ce fonds permet aux MRC de remplir leurs mandats à l'égard du développement du territoire. Le présent rapport vise à rendre compte des orientations retenues, des actions réalisées et de l'utilisation des sommes du fonds du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Le fonds s'applique sur le territoire de la MRC de Maskinongé qui compte 17 municipalités soit Louiseville, St-Alexis-des-Monts, St-Barnabé, Ste-Angèle-de-Prémont, St-Édouard-de-Maskinongé, St-Justin, St-Léon-le-Grand, St-Paulin, St-Sévère, Ste-Ursule, Yamachiche, Maskinongé, St-Boniface, St-Élie-de-Caxton, St-Étienne-des-Grès, Charette et St-Mathieu-du-Parc.

Les objets du Fonds régions ruralité, tel que libellé dans le protocole signé entre le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC de Maskinongé, sont les suivants :

- A- Réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire ;
- B- Soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) ;
- C- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- D- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental ;
- E- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec les ministères et organismes du gouvernement ;
- F- Le soutien au développement rural, dans le territoire rural qu'il aura défini à cette fin.

À partir de ces objets ainsi que des orientations de la planification stratégique du territoire, la MRC de Maskinongé a ciblé les secteurs prioritaires suivants pour ses interventions :

1- Services aux citoyens :

- a- Élaboration et/ou mise en œuvre et/ou implication des politiques de la MRC de Maskinongé (Familles-Aînés, développement social, développement durable, développement culturel, etc.) ;

2- Services aux municipalités :

- a- Soutien en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services entre les municipalités ;
- b- Soutien à l'élaboration de projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie, notamment auprès des municipalités dévitalisées reconnues ;

3- Développement économique :

- a- Soutien aux entreprises dans les secteurs priorisés soit l'agriculture, l'agroalimentaire, l'agroforestier, le manufacturier, le tourisme, les services aux entreprises et les services de proximité ;
- b- Soutien aux jeunes entrepreneurs et à la relève entrepreneuriale ;
- c- Soutien aux entreprises d'économie sociale ;
- d- Soutien aux entreprises en expansion ;

- e- Développement des infrastructures du Parc et Carrefour industriel régional;
- f- Déploiement de l'Agroa Desjardins;
- g- Soutien et mise en place d'une planification stratégique économique et territoriale.

4- Développement du territoire :

- a- Mise en œuvre de projets en lien avec la planification stratégique de la MRC de Maskinongé via l'instance de concertation Vision Maskinongé ;
- b- Mise en œuvre de la Stratégie d'attraction, d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants (SAARNA) ;
- c- Mise en œuvre du Plan de Développement de la Zone Agricole et Agroforestière (PDZAA) ;
- d- Soutien relié à la mise en œuvre des recommandations du portrait de la situation de l'habitation dans la MRC de Maskinongé ;
- e- Déploiement du projet Signature innovation « *Un territoire près de sa nature* »

5- Aménagement du territoire :

- a- Soutien au processus de révision du schéma d'aménagement ;
- b- Soutien et mise en œuvre reliés au Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);
- c- Soutien à la mise en œuvre du Plan d'adaptation aux changements climatiques;
- d- Arrimage de nos différentes planifications à la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT), aux nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) et lois et règlements provinciaux en cours de modernisation.

Enfin, pour répondre aux enjeux des cinq secteurs d'action prioritaires, une politique de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie ainsi qu'une politique de soutien aux entreprises sont en vigueur et disponibles sur le site Internet de la MRC.

BILAN DES ACTIVITÉS PAR PRIORITÉS D'INTERVENTION :

Les engagements du Fonds régions ruralité par priorité d'intervention, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, sont les suivants :

1. a) Élaboration et mise en œuvre des politiques de la MRC de Maskinongé (familles-aînés, développement social, développement durable, développement culturel, etc.)

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé	Partenariat en développement social	25 000 \$	25 000 \$
Sous-total		25 000 \$	25 000 \$

2. a) Soutien en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services entre les municipalités

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
---------------------	-----------------	------------	----------------

Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	Accompagnement des municipalités	9 000 \$	0\$
MRC de Maskinongé	Communication de la MRC	232 568 \$	232 568 \$
MRC de Maskinongé	Développement touristique	199 593 \$	199 593 \$
MRC de Maskinongé	Développement culturel et patrimonial de la MRC	133 623 \$	133 623 \$
Sous-total		574 784 \$	565 784 \$

2. b) Soutien à l'élaboration de projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie, notamment auprès des municipalités dévitalisées reconnues

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
Municipalité de Charette	Nouveau bâtiment des loisirs	72 795,76 \$	72 795,76 \$
Municipalité Saint-Édouard-de-Maskinongé	Amélioration Deck-Parc	13 840 \$	13 840 \$
Municipalité de Maskinongé	Parc nature	49 346,51 \$	37 010 \$
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès	Aménagement d'un parc de planches à roulettes	45 465 \$	45 465 \$
Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton	Parcs multidisciplinaires et collaboration avec les organismes communautaires	60 060,01\$	45 045 \$
Municipalité de Saint-Léon-Le-Grand	Amélioration et mise à niveau du centre des loisirs	47 286,14 \$	47 286,14 \$
Municipalité de Saint-Boniface	Construction d'une piste à rouleaux "Pumptrack"	156 736,88 \$	117 553 \$
Municipalité de Saint-Paulin	Édition d'un ouvrage fournissant de base de données sur l'histoire de Saint-Paulin	19 021,71\$	14 266 \$
Municipalité de Sainte-Ursule	Passage piétonnier et cycliste-phase 1	18 686,62 \$	18 686,62 \$
Ville de Louiseville	Installation lumières au DEL et d'une table de pique-nique	50 034,03 \$	37 526,03 \$
Initiatives 1-2-3-4 (La Petite Place des Arts)	Révision des outils	1 968,75 \$	984,37 \$
Corporation de transport collectif de la MRC de Maskinongé	Soutenir l'optimisation de la mobilité dans la MRC de Maskinongé – Corporation de Transports Collectifs de la MRC de Maskinongé	28 000 \$	28 000 \$
Sous-total		563 241,41 \$	478 457,92 \$

3. a) Soutien aux entreprises dans les secteurs priorités soit l'agriculture, l'agroalimentaire, l'agroforestier, le manufacturier, le tourisme, les services aux entreprises et les services de proximité

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
9371-4715 Québec Inc. (Camping Bivouak)	Mise à jour des outils promotionnels	737,50 \$	737,50 \$

Les Plages Maskinongé Inc.	Diversification de la clientèle	1 600 \$	800 \$
Économie du savoir Mauricie	Conseil en innovation des PME de la MRC de Maskinongé	15 000 \$	10 000 \$
MRC de Maskinongé	Développement économique	438 732 \$	438 732 \$
Sous-total		456 069,50 \$	450 269,50 \$

3. b) Soutien aux jeunes entrepreneurs et à la relève entrepreneuriale

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
Services F. Bellemare Inc.	Démarrage Services F. Bellemare	6 000 \$	6 000 \$
Sous-total		6 000 \$	6 000 \$

4. a) Mise en œuvre de projets en lien avec la planification stratégique de la MRC de Maskinongé via l'instance de concertation Vision Maskinongé

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de Maskinongé	Répertoire de logements Places aux jeunes Maskinongé	4 250 \$	4 250 \$
Sous-total		4 250 \$	4 250 \$

4. c) Élaboration et mise en œuvre du Plan de Développement de la Zone Agricole et Agroforestière (PDZAA)

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
Corporation d'information touristique de la MRC de Maskinongé	Tournée Arts et Terroir	3 500 \$	3 500 \$
Corporation d'information touristique de la MRC de Maskinongé	Bon Appétit Maski 9e édition	5 000 \$	5 000 \$
Filière mycologique de la Mauricie	MYCO-2024 - RDV de la gastronomie forestière	3 000 \$	3 000 \$
Corporation d'information touristique de la MRC de Maskinongé	Route des alcools Maskinongé	5 000 \$	5 000 \$
Sous-total		16 500 \$	16 500 \$

5. a) Soutien au processus de révision du schéma d'aménagement

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	FRR engagé	FRR réel versé
MRC de Maskinongé	Aménagement du territoire de la MRC	152 982 \$	152 982 \$
Sous-total		152 982 \$	152 982 \$
GRAND TOTAL		1 798 826,91 \$	1 699 243,42 \$
Gestion du FRR volet 2 en frais administratifs		23 690 \$	23 690 \$

**ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL
AVEC DES MINISTÈRES OU ORGANISMES DU GOUVERNEMENT OU UNE
INSTANCE RECONNUE PAR LA MRC**

Ententes	Engagement FRR	Versement 2024	Coût total
Entente sectorielle de développement de l'agriculture et l'agroalimentaire en Mauricie 2024-2027	33 000 \$	11 000 \$	1 803 000 \$
Entente sectorielle de développement de la culture en Mauricie 2024-2026	7 400 \$	2 400 \$	1 125 000 \$
Entente sectorielle de développement en environnement et développement durable 2023-2026	10 500 \$	3 500 \$	963 000 \$
Entente sur le projet "Signature innovation" Un territoire près de sa nature	73 417 \$	73 417 \$	1 273 550 \$
Total	124 317 \$	90 317 \$	5 164 550 \$

BILAN FINANCIER

Voici le bilan financier au 31 décembre 2024

	2024
Enveloppe déléguée par le MAMH	1 766 026,00 \$
Somme résiduelle du FDT	
Revenus générés	25 157,45 \$
Engagements*	1 946 833,91 \$
*Répartitions des sommes engagées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024	
Sommes réelles versées en 2024 (projets 2024 et ententes 2024 et frais administratifs)	1 813 250,42 \$
Sommes engagées non versées en 2024 (projets et ententes + frais administratifs)	133 583,49 \$
Total des engagements 2024	1 946 833,91 \$

Total des sommes engagées et versées 2024	
Projets 2024	1 699 243,42 \$
Ententes 2024	90 317,00 \$
Administration 2024	23 690,00 \$
Sous-Total	1 813 250,42 \$
Projets 2020 et 2021 et 2022 et 2023 (versés 2024)	84 755,36 \$
Ententes 2020 et 2021 et 2022 et 2023 (versées 2024)	82 936,00 \$
	1 980 941,78 \$

PRIORITÉ 1 : SERVICES AUX CITOYENS

La MRC travaille avec ses partenaires à la mise en œuvre de ses politiques familles-aînés, de développement social, de développement durable, développement de culturel et d'attraction, d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants. Elle s'implique sur les comités de gestion et de travail pour assurer l'élaboration et la réalisation des plans d'action.

PRIORITÉ 2 ET 3 : SERVICES AUX MUNICIPALITÉS ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISTIQUE ET CULTUREL

La MRC a adopté la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (PSPS) qui a pour objectif la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants dans les domaines social, culturel, économique et environnemental. Cette politique s'adresse aux municipalités et aux organismes et se déploie sur l'ensemble du territoire. L'agent de développement du territoire accompagne les municipalités et les demandeurs dans le processus de dépôt des demandes et s'occupe du suivi administratif relié à la gestion du fonds qu'en découle.

Le service de développement économique et du territoire a constaté que l'activité économique est en progression sur le territoire de la MRC de Maskinongé. La maîtrise de l'inflation de même que la réduction des taux d'intérêts sont des facteurs positifs aux investissements. La présence du programme DÉPART a été aussi un stimulant pour les entreprises manufacturières et a généré des investissements records pour notre service tout au long de l'année 2024. Le secteur touristique a de nouveau connu une année satisfaisante en termes de visiteurs pour l'ensemble de nos entreprises de ce secteur. Une incertitude volatile se pointe pour l'année 2025 avec des menaces d'imposition de tarifs et contre-tarifs douaniers dans notre relation d'affaires avec notre partenaire le plus important, soit les États-Unis. Les prochains mois apporteront assurément des impacts dont la gravité reste à voir.

Sur les plans touristique et culturel, l'année 2024 aura permis la réalisation de plusieurs projets structurants et mobilisateurs.

Au Bureau d'information touristique de Maskinongé, la fréquentation s'est maintenue avec près de 19 000 entrées et 3 200 demandes d'information touristique. Le retour progressif des autobus de touristes européens et asiatiques, amorcé après la pandémie, se poursuit, avec une légère hausse par rapport à 2023. Les ventes de produits du terroir et d'artisanat local, mis en valeur dans la boutique, demeurent stables et appréciées des visiteurs.

La Route des alcools de Maskinongé a été lancée au printemps 2024. Regroupant sept producteurs locaux de bière, vin, vin d'érable et spiritueux, cette initiative bénéficie d'actions de promotion soutenues et d'une forte visibilité, contribuant à enrichir l'offre touristique du territoire.

À l'automne, la deuxième édition de la Tournée Arts et Terroir, un événement de portes ouvertes chez près de 90 artistes, artisans et producteurs, a été organisée. Cette collaboration entre les trois MRC rurales de la Mauricie a connu un franc succès, chaque participant accueillant en moyenne 127 visiteurs au cours des deux journées. La 9e édition de l'événement gourmand Bon appétit Maski a également été un moment fort de l'automne, avec six restaurants participants qui ont servi un total de 660 repas mettant à l'honneur les produits locaux.

Plusieurs initiatives ont été réalisées dans le cadre de l'Entente de développement culturel entre la MRC et le ministère de la Culture et des Communications, notamment deux murales artistiques extérieures à Yamachiche et à Saint-Élie-de-Caxton, des animations dans les bibliothèques ainsi que des activités destinées à la clientèle aînée.

Dans le cadre du 100e anniversaire de naissance de l'artiste Marcelle Ferron, une grande soirée hommage a été organisée en collaboration avec la Ville de Louiseville, les Amis de la place Marcelle-Ferron et plusieurs organismes culturels. Plus de 175 personnes ont assisté à cet événement riche en découvertes, où musique, danse, arts visuels et littérature ont brillamment illustré l'héritage de cette artiste, désignée personnage historique depuis 2023.

Enfin, douze projets de médiation culturelle portés par des organismes et municipalités du territoire ont bénéficié du soutien de la MRC grâce au Fonds d'initiatives culturelles. Ces projets comprenaient notamment des ateliers de musique, de danse, de peinture et de mosaïque, des rencontres avec des artistes ainsi qu'une programmation culturelle enrichie dans les camps de jour.

PRIORITÉ 4 : DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- ❖ Animation du comité Signature Innovation : cinq rencontres ont été tenues (30 janvier, 05 mars, 27 juin, 18 septembre et 05 décembre) dans le cadre de la mise œuvre de l'entente Signature innovation.
- ❖ Deux rencontres (partenaires) dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie d'accueil, d'attraction et de rétention des nouveaux arrivants;
- ❖ Représentations sur le comité urgence logement pour le 1^{er} juillet avec des partenaires du milieu;
- ❖ Représentation sur le comité de travail pour la mise sur pied du Regroupement des partenaires en développement social (RPDS).

PRIORITÉ 5 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Concordance des outils d'urbanisme des municipalités locales au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR)

- ❖ Suite à l'entrée en vigueur du Projet de loi 16 (PL16) en 2023, la MRC devait refuser de donner son avis quant à la conformité d'une modification ou d'une révision d'un plan d'urbanisme ou d'un règlement d'urbanisme à l'égard des orientations de son schéma ou des dispositions du document complémentaire, lorsque la modification est à l'initiative d'une municipalité de son territoire qui est en défaut d'effectuer une modification de concordance au schéma dans le délai prescrit.

Ainsi, la MRC a réalisé un portrait des concordances pour chacune des municipalités de sorte de transmettre à celles-ci les modifications restantes à apporter à leurs règlements d'urbanisme afin d'obtenir la concordance au schéma. La MRC a continué à suivre l'état de la concordance des règlements d'urbanisme des municipalités.

- ❖ Analyse de 8 modifications réglementaires des municipalités locales pour l'émission de certificats de conformité relié à la concordance au SADR :
 - Charette (1 règlement)
 - Louiseville (1 règlement)
 - Maskinongé (1 règlement)
 - Saint-Boniface (1 règlement)
 - Saint-Étienne-des-Grès (1 règlement)
 - Saint-Léon-le-Grand (1 règlement)
 - Saint-Paulin (1 règlement)
 - Yamachiche (1 règlement)

Conformité des projets de modifications réglementaires des outils d'urbanisme des municipalités locales

- ❖ Analyse de 34 modifications réglementaires des municipalités locales pour l'émission de certificats de conformité :
 - Charrette (1 règlement)
 - Louiseville (4 règlements)
 - Maskinongé (1 règlement)
 - Saint-Alexis-des-Monts (2 règlements)
 - Saint-Boniface (6 règlements)
 - Sainte-Angèle-de-Prémont (1 règlement)
 - Saint-Édouard-de-Maskinongé (2 règlements)
 - Saint-Étienne-des-Grès (4 règlements)
 - Sainte-Ursule (1 règlement)
 - Saint-Mathieu-du-Parc (9 règlements)
 - Saint-Paulin (3 règlements)

Révision du schéma d'aménagement et de développement révisé

- ❖ Présentation de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, ainsi que des Orientations en aménagement du territoire auprès des élus et des directeurs généraux des municipalités;
- ❖ Révision et rédaction en cours de réalisation.

Mise à jour du SADR et entrée en vigueur de règlements de modification du SADR

- ❖ Tenir diverses rencontres au sein de la MRC : Commission d'aménagement et comité consultatif agricole;
- ❖ Travail en cours sur un règlement de contrôle intérimaire visant à encadrer l'implantation d'éolienne sur le territoire de la MRC de Maskinongé.

Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)

- ❖ Projet de Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) au ministère (MELCCFP) pour commentaires.

Plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA)

- ❖ Service aménagement et développement du territoire :
 - Projet 1 : Mise en œuvre : pour un territoire agricole climato-résilient
- Participation à l'élaboration du Plan climat agricole Mauricien piloté par l'UPA et AgriClimat.
 - Projet 3 : Agriculture et environnement, une histoire d'entraide
- Participation à la Table de concertation régionale en agroenvironnement de la Mauricie;
- Mise en place d'une réflexion avec les MRC de Mékinac et des Chenaux ainsi qu'Environnement Mauricie pour des projets agroenvironnementaux et de bandes riveraines inter-MRC.
 - Projet 4 : Maski Recycle
- Livraison du rapport final du projet MaskiRecycle fait par Énercycle.
- ❖ AgroA :

- Priorité 2 : Du cédant à la relève
- Référencement de producteurs aux services disponibles.
- Priorité 6 : Les alliés agroforestiers
- Marché Myco 2024, support financier et participation à la planification stratégique;
- Promotion des entreprises agroforestières.
- Priorité 7 : Cohabitensemble
- Recrutement pour l'Ordre national du mérite agricole;
- Recrutement pour de gala la CCIMM;
- Mise en lumière des producteurs agroalimentaires sur nos plateformes.
- Priorité 8 : Services Agri-Soutien
- Référencement continu au sujet des formations et programmes disponibles aux producteurs agricoles et agroalimentaires.
- Priorité 9 : Incubateur fragmenté
- L'Agroa est devenue membre du réseau Racines, un réseau d'incubateurs d'entreprises agricoles;
- Collaboration avec un promoteur pour la mise sur pied d'un centre de formation pour les personnes à besoins particuliers, en milieu agricole.
- Priorité 10 : Promouvoir les produits locaux
- Bon appétit Maski, de Tourisme Maskinongé;
- Tournée Arts et Terroir, support financier et collaboration au projet de TM;
- La Route des alcools de Tourisme Maskinongé;
- Affiche de promotion des marchés publics et événements agroalimentaires;
- Accompagnement des marchés et journées agroalimentaires (référencement, promotion, encadrement, etc.);
- Identité culinaire de la Mauricie, collaboration au développement;
- Circuit agrotouristique de Tourisme Mauricie, collaboration à la mise en place;
- Support au développement des marchés et événements agroalimentaires;
- Collaboration aux initiatives HRI du Miam/PDAAM;
- Médias sociaux, promotion et aide à la commercialisation;
- Information sur les opportunités de commercialisation des produits (regroupements, sites web de référencement, opportunités offertes par des détaillants);
- Approche auprès de diverses entreprises et organismes pour élargir la gamme de produits régionaux offerts.
- Priorité 11 : Main d'œuvre de demain
- Un Agroa-dîner pour aider les producteurs agricoles à accueillir les travailleurs étrangers.
- Priorité 12 : Abattages local et régional
- Participation aux forums sur les abattoirs régionaux au Québec.
- Priorité 12 : Agroa Desjardins
- Utilisation de la cuisine par des producteurs-transformateurs pour la confection de leurs produits;
- Utilisation de la salle de conférence par les producteurs pour des rencontres;
- Utilisation de la salle multifonctionnelle pour des activités structurantes et promotionnelles;
- Marché de Noël de la MRC de Maskinongé;
- Présentation de 4 Agroa-dîners pour aider les producteurs et transformateurs dans leur mise en marché;
- Occasions de réseautage entre producteurs;

- Référencement de producteurs aux services disponibles à l'Agroa et à la MRC;
- Référencement de producteurs aux services disponibles dans les ressources externes (MAPAQ, CPTAQ, UPA, SADC, Aliments du Québec, Miam/PDAAM, etc.);
- Rencontres individualisées avec les entreprises pour optimiser leurs activités;
- Veille et recherche de nouveaux projets, suivi d'une offre d'encadrement;
- Publicité pour faire connaître les services de l'Agroa.

Règlement régional sur l'abattage d'arbres de la MRC de Maskinongé et sa révision

- ❖ Application du Règlement régional numéro 293-23 visant à assurer la saine gestion des paysages forestiers et à favoriser l'aménagement durable de la forêt privée.
- ❖ La modification des outils explicatifs et des formulaires de demande de certificats, ainsi que la mise en ligne sur le site internet de ceux-ci.
- ❖ Compilation et analyse du Règlement 293-23 afin d'identifier les modifications réglementaires à lui apporter.

Plan d'adaptation aux changements climatiques

- ❖ Mise en œuvre :
 - Réalisation du projet « MRC de Maskinongé – en mode solution nature » financé par le programme Oasis du MELCCFP. Le mandat se fait avec le CERFO et durera un an. Il a permis d'avoir une cartographie des îlots de chaleur et des zones d'accumulation d'eau pluviale. La planification des solutions pour les atténuer a été débutée et sera complétée en 2025.

Territoire incompatible avec l'activité minière

- ❖ Renouvellement de la suspension temporaire par l'envoi d'une nouvelle demande (fichiers géomatiques) au MRNF (centre de service des mines) tous les six mois;
- ❖ Suspension temporaire de 6 mois et élaboration du projet de TIAM dans le schéma d'aménagement (EN COURS).
 - (La MRC de Maskinongé a débuté sa démarche d'identification des TIAM en obtenant du MRNF une suspension temporaire d'octroi de nouveaux titres miniers pour une durée de 6 mois. Le 23 novembre 2023, la suspension a été renouvelée pour une durée supplémentaire de 6 mois);

Géomatique et cartographie

- ❖ Maintenir à jour les informations dans les applications web (Géoservice 2.0, Rôle d'évaluation, PRMHH) (plateforme web - ArcGIS Enterprise);
- ❖ Mise en place de la mise à jour de la plateforme d'applications cartographiques (Géoservice 3.0, Rôle d'évaluation) vers la version ArcGIS Enterprise 11.3;
- ❖ Conception de cartes et de plans pour diverses municipalités du territoire et support cartographique aux réalisations des services de la MRC;
- ❖ Assistance et support aux inspecteurs municipaux ainsi qu'aux partenaires locaux.

Autres

- ❖ Assistance et support aux inspecteurs municipaux ainsi qu'aux partenaires locaux;
- ❖ Siéger sur divers comités externes.

ANNEXE

Liste des interventions incluant les projets actifs 2021-2022-2023-2024

Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Date de début	Date de fin	Coût total engagé du projet	Total contribution FRR-Volet 2	Versé
Municipalité de St-Sévère	Bonification du terrain des loisirs	2021-04-01	2024-12-01	39 867,16 \$	30 702,96 \$	9 075,36 \$
Sainte-Angèle-de-Prémont	Amélioration jeux d'eau	2022-04-01	2025-12-01	161 643,00 \$	29 314,00 \$	0,00 \$
Municipalité de Ste-Ursule	Inventaire faunique et floristique au Parc des Chutes	2022-04-01	2024-12-01	16 056,00 \$	11 680,00 \$	2 920,00 \$
SANA de la MRC de Maskinongé	Revitalisation de notre MRC	2023-04-01	2024-12-01	20 000,00 \$	20 000,00 \$	0,00 \$
Country Pop 103.1 FM	Informons la MRC	2023-04-01	2024-12-01	100 000,00 \$	100 000,00 \$	50 000,00 \$
Municipalité de Saint-Barnabé	Aménagement des espaces verts, des parcs et des loisirs	2023-04-01	2025-12-01	68 000,00 \$	54 400,00 \$	0,00 \$
Municipalité de Saint-Léon	Réaménagement du parc du centre des loisirs	2023-04-01	2024-12-01	94 506,00 \$	16 483,00 \$	0,00 \$
Municipalité de Sainte-Ursule	Clôture et caméras aux chutes, terrain de soccer, terrain de pickleball, cuisine chalet loisirs	2023-04-01	2024-12-01	95 800,00 \$	40 000,00 \$	10 000,00 \$
Saint-Paulin	Mandats à des professionnels pour valider la faisabilité de projets rassembleurs	2023-04-01	2025-12-01	23 964,00 \$	19 170,67 \$	0,00 \$
Municipalité de Saint-Sévère	Création d'un espace vert	2023-04-01	2024-12-01	25 000,00 \$	19 688,17 \$	4 922,00 \$
Développement Mauricie	Projet Priorité 1- Faire de la Mauricie une région attractive, accueillante et inclusive -phase 2 - 2023-2026	2023-04-01	2026-03-01	1 125 000,00 \$	15 777,00 \$	5 259,00 \$
Union des producteurs agricoles de la Mauricie	Travailleuse de rang	2023-09-01	2024-12-01	128 305,00 \$	4 354,00 \$	2 279,00 \$
Culture Mauricie	De la culture en Mauricie	2023-01-01	2025-12-01	900,00 \$	900,00 \$	300,00 \$

Municipalité de Charette	Nouveau bâtiment des loisirs	2024-04-01	2024-12-01	776 400,00 \$	72 795,76 \$	72 795,76 \$
Municipalité Saint-Édouard-de-Maskinongé	Amélioration Deck-Parc	2024-04-01	2024-12-01	17 300,00 \$	13 840,00 \$	13 840,00 \$
Municipalité de Maskinongé	Parc nature	2024-04-01	2025-12-01	204 940,51 \$	49 346,51 \$	37 010,00 \$
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès	Aménagement d'un parc de planches à roulettes	2024-04-01	2024-12-01	224 905,00 \$	45 465,00 \$	45 465,00 \$
Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton	Parcs multidisciplinaires et collaboration avec les organismes communautaires	2024-04-01	2025-12-01	74 955,21 \$	60 060,01 \$	45 045,00 \$
Municipalité de Saint-Léon-Le-Grand	Amélioration et mise à niveau du centre des loisirs	2024-04-01	2025-12-01	59 107,14 \$	47 286,14 \$	47 286,14 \$
Municipalité de Saint-Boniface	Construction d'une piste à rouleaux "Pumptrack"	2024-04-01	2025-12-01	348 443,88 \$	156 736,88 \$	117 553,00 \$
Municipalité de Saint-Paulin	Édition d'un ouvrage fournissant de base de données sur l'histoire de Saint-Paulin	2024-04-01	2025-12-01	57 558,00 \$	19 021,71 \$	14 266,00 \$
Municipalité de Sainte-Ursule	Passage piétonnier et cycliste-phase 1	2024-04-01	2024-12-01	26 400,00 \$	18 686,62 \$	18 686,62 \$
Ville de Louiseville	Installation lumières au DEL et d'une table de pique-nique	2024-04-01	2025-12-01	107 114,39 \$	50 034,03 \$	37 526,03 \$
Services F. Bellemare Inc.	Démarrage Services F. Bellemare	2024-04-01	2024-12-01	56 000,00 \$	6 000,00 \$	6 000,00 \$
9371-4715 Québec Inc (Camping Bivouak)	Mise à jour des outils promotionnels	2024-03-01	2024-12-01	1 475,00 \$	737,5 \$	737,50 \$
Initiatives 1-2-3-4 (La Petite Place des Arts)	Révision des outils	2024-04-01	2025-12-01	2 625,00 \$	1 968,75 \$	984,37 \$
Les Pliages Maskinongé Inc.	Diversification de la clientèle	2024-04-01	2025-12-01	3 200,00 \$	1 600,00 \$	800,00 \$
Corporation d'information touristique de la MRC de Maskinongé	Tournée Arts et Terroir	2024-04-01	2024-12-01	113 100,00 \$	3 500,00 \$	3 500,00 \$
Corporation d'information touristique de la MRC de Maskinongé	Bon Appétit Maski 9e édition	2024-04-01	2024-12-01	14 375,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$
Filière mycologique de la Mauricie	MYCO-2024 - RDV de la gastronomie forestière	2024-04-01	2024-12-01	37 460,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$
Corporation d'information touristique de la MRC de Maskinongé	Route des alcools Maskinongé	2024-04-01	2024-12-01	6 500,00 \$	5 000,00 \$	5 000,00 \$

Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	Accompagnement des municipalités	2024-04-01	2025-12-01	9 000,00 \$	9 000,00 \$	0,00 \$
Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé	Partenariat en développement social	2024-04-01	2024-12-01	25 000,00 \$	25 000,00 \$	25 000,00 \$
Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de Maskinongé	Répertoire de logements Places aux jeunes Maskinongé	2024-04-01	2024-12-01	5 750,00 \$	4 250,00 \$	4 250,00 \$
Corporation de transport collectif de la MRC de Maskinongé	Soutenir l'optimisation de la mobilité dans la MRC de Maskinongé – Corporation de Transports Collectifs de la MRC de Maskinongé	2024-02-01	2024-12-01	28 000,00 \$	28 000,00 \$	28 000,00 \$
Économie du savoir Mauricie	Conseil en innovation des PME de la MRC de Maskinongé	2024-01-01	2025-12-01	15 000,00 \$	15 000,00 \$	10 000,00 \$
MRC de Maskinongé	Aménagement du territoire de la MRC	2024-01-01	2024-12-01	152 982,00 \$	152 982,00 \$	152 982,00 \$
MRC de Maskinongé	Communication de la MRC	2024-01-01	2024-12-01	232 568,00 \$	232 568,00 \$	232 568,00 \$
MRC de Maskinongé	Développement touristique	2024-01-01	2024-12-01	199 593,00 \$	199 593,00 \$	199 593,00 \$
MRC de Maskinongé	Développement culturel et patrimonial de la MRC	2024-01-01	2024-12-01	133 623,00 \$	133 623,00 \$	133 623,00 \$
MRC de Maskinongé	Développement économique	2024-01-01	2024-12-01	438 732,00 \$	438 732,00 \$	438 732,00 \$
TOTAL				5 271 148, 29\$	2 161 296,71 \$	1 783 998,78 \$

LISTE DES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL INCLUANT 2020-2021-2022-2023-2024

Ententes	Engagement FRR	Versement 2024	Coût total
Entente sectorielle de développement de l'agriculture et l'agroalimentaire en Mauricie 2024-2027	11 000,00 \$	11 000,00 \$	1 803 000,00 \$
Entente sectorielle de développement de la culture en Mauricie 2024-2026	2 400,00 \$	2 400,00 \$	1 125 000,00 \$
Entente de partenariat territorial pour la région de la Mauricie avec la CALQ 2022-2025	15 000,00 \$	15 000,00 \$	1 105 650,00 \$
Entente de Vitalisation de la MRC de Maskinongé	36 536,00 \$	36 536,00 \$	1 972 984,00 \$
Entente sectorielle en développement social en Mauricie	10 000,00 \$	10 000,00 \$	1 120 000,00 \$
Plan de développement agricole et agroalimentaire de la Mauricie (PDAAM)	0,00 \$	0,00 \$	1 002 000,00 \$
Entente sectorielle de développement en entrepreneuriat en Mauricie 2022-2025	3 500,00 \$	3 500,00 \$	945 000,00 \$
Entente sectorielle de développement pour la concertation régionale dans la région administrative de Mauricie 2022-2027	3 900,00 \$	3 900,00 \$	600 000,00 \$
Entente de développement en économie sociale 2022-2025	6 000,00 \$	6 000,00 \$	855 000,00 \$
Entente de partenariat régional et de transformation numérique en tourisme 2022-2025	8 000,00 \$	8 000,00 \$	1 795 000,00 \$
Entente sectorielle de développement en environnement et développement durable 2023-2026	3 500,00 \$	3 500,00 \$	963 000,00 \$
Entente sur le projet "Signature innovation" Un territoire près de sa nature	73 417,00 \$	73 417,00 \$	1 273 550,00 \$
Total	173 253,00 \$	173 253,00 \$	14 560 184,00 \$